

*Intergovernmental Authority  
On Development*



*Autorité Intergouvernementale  
pour le Développement*

*Discours du Secrétaire Exécutif de l'IGAD*

*Dr. Attalla Hamad Bashir*

*à la Conférence des Mines*

*Djibouti 4 Février 2004*

**Votre Excellence le Président**  
**Honorables invités**  
**Chers participants**  
**Mesdames et Messieurs,**

Qu'il me soit permis de remercier les organisateurs de cette importante réunion d'avoir invité l'IGAD et moi-même en particulier à participer et avant tout de m'avoir offert l'occasion de faire ce discours.

Permettez-moi de remercier également le Ministère des Affaires Etrangères de Djibouti pour leur vision à long-terme en lançant les premiers initiative et d'avoir accueilli cette réunion.

**Excellences,**

Le problème des mines terrestres dans la région de l'IGAD, voire dans la région du Golfe d'Aden est une réalité que nous ne pouvons pas esquiver. Ces explosions meurtrières constituent un danger de taille à notre population innocente.

Elles mutilent les femmes, les enfants et généralement la population civile innocente qui, dans la plupart des cas, ne fait pas partie du conflit.

Comme vous le savez, les mines terrestres restent dangereuses même après de longues années à l'issue de conflit. Par conséquent, elles finissent par nuire à une population innocente qui n'a peut être aucune idée sur la cause réelle du conflit en premier lieu.

Dans quelques cas précis, les mines anti-personnelles sont fabriquées sous la forme de jouets. De toute évidence ce sont les enfants qui en sont les victimes. Il en ressort que les victimes ne sont pas toujours les protagonistes ciblés lors du conflit mais cette arme est utilisée à des fins psychologiques lourdes de conséquences.

J'ai été alerté que dans cette région, à elle seule, il y a près de cinq millions de petites armes et armes légères portées illégalement et utilisées sans autorisation. Ces petites armes légères comprennent aussi les engins non-explosés et les mines terrestres.

Par ailleurs, j'ai été alerté également que dans cette catégorie, les mines terrestres constituent la majeure partie avec un taux de prolifération de 60% par rapport à celui des armes légères. Cela porterait le nombre des mines terrestres à trois millions dans la région dont la plupart se trouvent bien évidemment dans la région toute proche de la Corne et du Golfe d'Aden.

L'IGAD s'est préoccupée et se préoccupe toujours de la question des mines terrestres au sein de la région. C'est la raison pour laquelle elle a contacté le GTZ qui, à son tour, a lancé une étude sur l'établissement d'un Centre de contact et de formation en matière de mines terrestres anti-personnelles à Djibouti en Mars 2001.

Entre autres recommandations, la mission Allemande d'établissement des faits a pu établir et trouvé une justification pour la fondation d'un Centre de contact et formation dans le domaine des mines anti-personnelles à Djibouti. Ce même besoin, comme vous le rappelez, a été identifié par les experts des pays de la Corne d'Afrique et du Golfe d'Aden lors d'une réunion tenue à Djibouti en Novembre 2000. Ont assisté à cette réunion Djibouti, Erythrée, Kenya, Somalie, Soudan, Ouganda et Yémen. La dite réunion a proposé l'établissement du Centre régional de recherche et de formation en matière de mines anti-personnelles.

En réponse à cette déclaration, l'IGAD a demandé à son partenaire le GTZ d'assister à l'établissement du Centre. L'équipe d'experts a recommandé l'intégration du Centre autant que possible dans les programmes et activités de l'IGAD.

En fin de compte, l'engagement continu de l'IGAD vis-à-vis du Centre est le résultat escompté. Nous reconnaissons l'importance de la coopération et de l'engagement dans ce domaine. Il reste à préciser que la question des mines est une activité trans-frontalière qui s'inscrit dans le cadre du mandat élargi d'engagement post-conflit dans la région de l'IGAD adopté au cours du dernier Sommet à Kampala, Ouganda par le 10<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

**Mesdames et Messieurs,**

Je vous souhaite tout le succès que vous méritez d'ailleurs lors de vos délibérations et échanges de vue. Cela dit, l'IGAD s'estime heureuse d'être associée à tout Plan d'Action que vous adoptez. Désormais, nous espérons aussi travailler étroitement afin de résoudre les problèmes des mines terrestres dans la Corne d'Afrique.

**Je vous remercie.**